

Pour le Congrès National de Lyon

Camarades,



Nous vous adressons cette résolution qui contient les idées essentielles auxquelles nous sommes inébranlablement attachés et qui nous paraissent indispensables à faire prévaloir dans le Parti.

Nous n'avons pas cherché à rédiger un texte qui fût l'expression unilatérale d'une conception exclusive partagée avant 1905 par les uns ou les autres des fractions socialistes.

Nous avons voulu profiter du travail et de l'expérience acquise au cours de cette période de l'unité socialiste, qui s'est déroulée sous l'égide de Jaurès, Vaillant et Guesde, et nous avons essayé de faire une motion de véritable synthèse du socialisme de classe, révolutionnaire, internationaliste, prolétarien.

Nous souhaitons ardemment que notre effort ne soit pas trop indigne de son objet même. Nous vous demandons votre concours actif dans votre Section, dans votre Fédération.

Les Camarades signataires défendront les conceptions et les points de vue exposés dans ce texte jusques et y compris le vote final du Congrès National.



Le Congrès voit dans l'évolution politique de cette législature la confirmation de la **croissance des antagonismes de classe**, mise en relief avec toutes ses conséquences dans la résolution du Congrès d'Amsterdam (1904).

C'est la **croissance des antagonismes de classe** qui explique comment et pourquoi toujours avec une répétition impressionnante l'effort socialiste s'est heurté au bloc du conservatisme social appuyé sur toutes les fractions de la bourgeoisie.

Le Parti Socialiste entend tirer des événements les conclusions nécessaires pour déterminer sa position et son action tant vis-à-vis des Partis bourgeois que du parti Communiste.

••

I

Antagonisme croissant entre les Partis de démocratie bourgeoise et le Parti Socialiste

Fidèle à sa méthode, le Parti Socialiste ne met nullement en cause les hommes ni leurs défaillances. Il sait que la composition, les bases économiques, la structure sociale des Partis de démocratie bourgeoise sont les causes véritables et profondes de leur impuissance ou de leur capitulation devant les forces du Capitalisme et de la Haute bureaucratie d'Etat conjugués. Et c'est pourquoi il serait vain de compter sur eux, non seulement évidemment pour l'œuvre spécifiquement socialiste de transformation sociale, mais encore pour une action réformatrice de l'aménagement de la Démocratie, de l'organisation sociale de la République, de l'évolution progressive de la démocratie politique en démocratie sociale.

L'évolution capitaliste, au fur et à mesure qu'elle se poursuit, avec les transformations économiques qu'elle détermine, réagit sur les partis de démocratie bourgeoise à un tel point que le **Parti Socialiste devient le seul parti républicain et le seul parti démocratique.**

Les Partis de démocratie bourgeoise parce qu'ils sont les expressions politiques de catégories sociales attachées aux privilèges capitalistes, perdent leur caractère plébéien et populaire et restent imprégnés d'une mentalité conservatrice faite d'incompréhension et d'hostilité à tout mouvement d'émancipation et de libération.

C'est l'antagonisme croissant des classes qui produit les divergences, les discordances, les oppositions croissantes avec les autres Partis bourgeois dans cette action positive et pratique de réformes que le Parti socialiste entend poursuivre, comme préparation à son action révolutionnaire.

Le Parti Socialiste dénonce cette illusion que les programmes des partis de démocratie bourgeoise pourraient être des réductions des « programmes minima » du programme socialiste, afin de faciliter et de justifier des collaborations ouvertes ou masquées. En réalité dans le mouvement politique, économique et social les problèmes de classe surgissent avec une telle force impérieuse qu'ils ont vite fait de faire éclater les oppositions irréductibles dans la pratique et dans l'action. Notre Parti doit être prêt à ne compter que sur lui, que sur la classe ouvrière ou sur les éléments qui ont accepté et compris que leur propre émancipation comme l'émancipation générale de l'humanité était conditionnée par la victoire totale du prolétariat, la conquête du Pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange.

La Politique de classe du Parti Socialiste

L'attitude du Parti Socialiste peut donc se résumer aussi : opposition de classe, politique basée sur une opposition de classe constante et permanente, politique de classe.

Le Congrès croit utile de préciser les aspects principaux et essentiels de cette politique de classe.

a) Politique de pression.

Le Parti Socialiste n'entend pas ignorer ni méconnaître la tâche qui lui incombe dans le cadre de la société bourgeoise. Il croit possible un certain travail constructif au sein même de la société capitaliste ; c'est pourquoi il s'attache à une action de réformes partielles.

Mais cette action ne peut être efficacement conduite que par une politique de pression indépendante et autonome exercée par le Parti de la classe ouvrière sur l'État et sur les Gouvernements qui se succèdent.

En utilisant les différents moyens que lui offrent la légalité bourgeoise, le Parti Socialiste ne saurait oublier que les réformes n'ont leur pleine valeur et ne gardent leur plein effet que si elles sont arrachées et conquises par un effort coordonné et cohérent de la force, politique et de la force économique du prolétariat.

En ce qui concerne plus particulièrement l'action électorale, le Parti luttera pour restaurer toute sa valeur à ce moyen de propagande pour lequel les sièges conquis ne sont pas le but mais la conséquence de l'effort fourni. C'est en se basant sur une conception de classe de l'action électorale, rassemblant les travailleurs autour du drapeau socialiste, que le Parti s'interdit pour toutes les élections qui concernent les Assemblées législatives les coalitions au premier tour, ou au seul et unique tour de scrutin parce qu'elles ont pour résultat d'empêcher et de supprimer la bataille spécifiquement socialiste.

En ce qui concerne l'action parlementaire, le Parti rejette naturellement toute idée de « Cartel parlementaire » et il considère que les résultats de l'expérience acquise doivent le mettre en garde pour l'avenir contre un appui global, total, fourni à un gouvernement bourgeois quelconque. Il déclare qu'il ne saurait plus être question de la politique de soutien telle qu'elle a été pratiquée par le Groupe socialiste au Parlement et qui a dépassé les limites fixées par les Assemblées nationales du Parti.

Pour les raisons générales qui ont été précédemment exposées, il n'est pas possible de solidariser, même pour une période limitée, la politique de classe du Parti Socialiste avec l'ensemble d'une politique gouvernementale, bourgeoise, même de gauche. Bien entendu, jamais l'appui du Parti ne manquera à un effort fragmentaire de progrès social, à une mesure de défense laïque, à un acte de défense républicaine ou démocratique, mais il serait équivoque de laisser croire que l'action du Parti pourrait, au Parlement comme dans le pays, être liée et soudée à la politique générale d'un Cabinet dit « démocratique ».

Une telle politique de collaboration, sans d'ailleurs distinguer si elle serait gouvernementale ou simplement parlementaire, s'écarterait de cette politique de pression continue, énergique, qui seule est susceptible, en raison de sa force dynamique, d'aboutir à des réalisations améliorant la condition ouvrière.

b) Politique de préparation révolutionnaire.

Mais cette politique de pression n'est qu'un aspect de la politique de classe du Parti socialiste. Celle-ci serait singulièrement incomplète si elle ne renfermait pas l'action de préparation révolutionnaire. En effet, si les réformes partielles augmentent la force de revendication et de combat du prolétariat, si elles sont par là « révolutionnaires », même totalisées, elles ne peuvent aboutir à la transformation intégrale de la Société ; la conquête du Pouvoir par le prolétariat et le maintien du prolétariat au Pouvoir s'accompagnera nécessairement d'une dictature provisoire ; l'usage exclusif de la légalité bourgeoise ne saurait amener la révolution prolétarienne ; **c'est pourquoi une action révolutionnaire, sortant des cadres de la légalité bourgeoise, doit être prévue, préparée, étudiée par le Parti Socialiste.**

L'évolution du capitalisme moderne semble indiquer que cette force révolutionnaire du prolétariat s'exprimera sous la forme d'action de masse.

Mais ces actions de masse qui surgiront de l'émotion profonde et collective du prolétariat ne doivent pas être confondues avec les tentatives aventureuses aboutissant aux émeutes impuissantes et vaines. Elles doivent être accomplies par une classe ouvrière consciente de son devoir et de son pouvoir révolutionnaire, animée d'un haut idéal de classe, pourvue de moyens matériels étendus et c'est à la réunion de ces facteurs psychologiques, matériels et moraux que la préparation révolutionnaire du Parti socialiste doit tendre d'un effort continu, délibéré et constant.

c) Organisations et Institutions ouvrières.

Enfin, la politique de pression et de préparation révolutionnaire ne sauraient, ni l'une ni l'autre, être conduites avec les chances de succès et d'efficacité indispensables sans une organisation ouvrière toujours plus puissante et des institutions ouvrières toujours plus perfectionnées.

C'est ainsi que l'action syndicale ayant pour objet d'une part l'enchaînement des revendications quotidiennes constamment élargies, d'autre part le développement des institutions créées par le propre effort de la classe ouvrière, doit inspirer essentiellement l'orientation de toute la politique de classe du Parti.

La Révolution Sociale ne saurait résulter exclusivement de la conquête du Pouvoir et de la main-mise sur l'Etat. Celle-ci suppose et exige le développement des institutions ouvrières, dont les Syndicats et les Coopératives, marqués de l'esprit de classe sont les germes et qui, dans le cadre de la société bourgeoise, doivent constituer les linéaments de l'Etat prolétarien.

Le Parti Socialiste voit en particulier dans l'action municipale un moyen particulièrement adapté au but, de nouer entre les municipalités socialistes, les syndicats et les coopératives, les rapports nécessaires, **sans qu'il soit porté atteinte au statut d'autonomie réciproque des divers mouvements qui se justifient par les conditions historiques de leur développement respectif.**

II

Pour l'Unité politique ouvrière

Le Parti socialiste est inébranablement attaché à l'Unité Ouvrière. C'est pourquoi il réclame et il entend pratiquer une politique d'unité ouvrière agissante et par là il détermine sa position vis-à-vis du Parti Communiste.

Il n'oublie pas que l'obstacle essentiel à la reconstitution de l'unité politique d'organisation réside toujours dans la permanence de « l'esprit de secte » bolchevik, dans cette conception du « monopole de Parti », que le bolchevisme a voulu étendre à l'Internationale toute entière. Sa volonté d'imposer à toutes les sections de l'Internationale des méthodes et des conceptions moulées et calquées sur son action propre, en particulier ses thèses sur la subordination des syndicats et sur la structure interne des Partis, ont produit les funestes scissions de la période 1919-1920.

Aujourd'hui encore, malgré l'expérience du développement de la Révolution russe, ces mêmes causes de division existent du fait du bolchevisme.

Le Parti Socialiste pense néanmoins qu'en maintenant chez lui l'esprit de classe il pourrait encore servir la cause de l'unité ouvrière en contribuant à faire disparaître de l'ensemble du mouvement ouvrier international cet esprit de secte.

Pour cet objet il utilisera la solidarité de fait qui résulte de l'extension même de la lutte de classe et qui procède de l'exploitation capitaliste créant entre tous les travailleurs une véritable communauté de sentiments et d'aspirations.

Le Parti Socialiste voit dans cette solidarité de fait qui se marque souvent si fortement dans la vie quotidienne le levier le plus puissant pour le reconstitution de l'unité ouvrière.

C'est pourquoi il doit être toujours attentif à traduire cette solidarité à percevoir la sensibilité et l'instinct de la classe ouvrière qui dans certains moments et dans certaines circonstances peuvent trouver une expression dans des manifestations et des mouvements qui englobent tous les travailleurs sans distinction.

Mais il croirait laisser subsister une équivoque s'il ne précisait point son attitude à l'égard de la tactique dite du « front unique ».

Le Parti Socialiste et le "front unique"

Toujours soucieux d'accroître la cohésion et de faciliter la concentration la plus forte et la plus étendue possible de la classe ouvrière, le Parti Socialiste, même après la scission, s'était offert pour des actions communes avec le Parti communiste. Mais la tactique du « front unique », analysée, dessinée, systématisée par le Parti communiste, n'a pas en réalité pour but d'augmenter la force combative du prolétariat et de permettre un plus grand rassemblement de travailleurs contre la bourgeoisie, c'est, au contraire, une manœuvre visant à dissocier le Parti Socialiste, à élargir dans le mouvement international les divisions meurtrières, à retarder et à rendre plus difficile la reconstitution de l'unité ouvrière.

Le Parti socialiste est opposé à tout ce qui pourrait déterminer dans le mouvement ouvrier international des scissions nouvelles, morcelant encore davantage le prolétariat ; c'est pourquoi il n'en est que plus fondé, en vertu d'un droit de légitime défense de Parti, à rejeter cette étrange conception du soi-disant front unique. Tant qu'elle restera en vigueur, le Parti socialiste maintiendra les prescriptions déjà prises relatives aux organisations mixtes, aux actions organiques communes avec le Parti communiste.

Il a déjà prouvé par des actes qu'il était prêt à favoriser de tout son pouvoir la concentration des prolétaires contre les ennemis de classe. Il veut parler net et s'adressant publiquement au Parti communiste il attend toujours de lui les garanties indispensables pour pouvoir se donner de plein cœur à toutes les formations de combat contre la bourgeoisie.

BRACKE, GRAZIANI, Jean MAHLER, Louis LEVY, Léon OSMIN, Jean ZYROMSKI.

Membres de la C. A. P.

ZORETTI (Calvados), Th. MOINARD (Loiret) A. RONDEAU (Charente-Inférieure)

Camille SIMON (Vosges), délégués au Conseil National

Paul COLLIETTE, FARINET, Secrétaires adjoints de la Fédération de la Seine

BARROIS, Ch. BOUCHERIE, DE COSTER, GUERRE, JOUSSE, KIRSCH, Lucie RELLA

de la Commission Exécutive de la Fédération de la Seine

GÉRARD, Secrétaire, DESCOURTIEUX, Secrétaire adjoint de la Fédération de Seine-et-Oise

POUCHAUDON, HOYAUX, de la Commission Administrative de Seine-et-Oise

Léo LAGRANGE (Seine), Raymond BOUYER (Seine)